



Débats In-FINE "éduquer au numérique"

publié le 22/04/2021

Descriptif :

Des spécialistes du numérique en éducation interviewés lors du temps fort du 11 mars 2021 sur les questions d'éthique, de citoyenneté, de sobriété. Résumé de 2H d'émission, incluant une chronique des Etats généraux du numérique. L'émission est accessible en rediffusion.

Sommaire :

- Introduction et lancement de la session 2021 d'In-FINE
- Débat 1 : Éthique et citoyenneté numérique (1H)
- Chronique : EGN¹ 40 propositions, et depuis ? (10 mn)
- Débat 2 : Low tech et sobriété numérique en éducation (50 mn)
- Conclusion : une culture professionnelle commune

La place prise par le numérique dans notre société et l'accélération des usages imposée par la crise sanitaire questionnent les activités sociales et économiques et les pratiques professionnelles.

Des regards croisés filmés le 11 mars 2021 sont résumés ci-dessous, et accessibles en [rediffusion sur inscription \(gratuite\)](#).



● Introduction et lancement de la session 2021 d'In-FINE

Marie-Caroline Missir, directrice générale de Réseau Canopé, explique que la préparation d'In-FINE, expérience collective et collaborative, avait commencé avant la pandémie. Il a fallu l'adapter dans sa forme et dans son contenu.

Elle présente le collectif à la manœuvre, constitué de la direction du numérique pour l'éducation, d'opérateurs tels que Canopé et le CNED, de différentes collectivités locales, d'entreprises et de nombreuses associations représentant les acteurs de la filière.

In-FINE inclut un colloque scientifique, et 40 événements en ligne.

● Débat 1 : Éthique et citoyenneté numérique (1H)

Le numérique met le monde de l'éducation en réflexion, notamment sur l'utilisation des **données personnelles** des élèves et des enseignant-e-s, à mesure que les GAFAM entrent dans nos vies personnelles et professionnelles. Comment aborder ces questions, comment mettre en place la citoyenneté numérique dans et autour de l'école ?

► [Résumé du débat](#)

● Chronique : EGN² 40 propositions, et depuis ? (10 mn)

Florence Biot, Sous-directrice de la transformation numérique à la Direction du numérique pour l'éducation signale que la [plateforme nationale de consultation est encore ouverte](#), avec des [rediffusions](#).

Des mesures ont été entamées :

- Dans la 1ère thématique "**gouvernance et anticipation**" : mise en place de [territoires numériques éducatifs](#) en commençant par l'Aisne et le Val d'Oise, où l'on agit sur l'équipement, la formation, des ressources pour les enseignants et les familles et sur l'évaluation, pour développer de nouvelles formes systémiques de développement.

- Dans la 2ème "**enseignement et apprentissage**" :
on parle d'apprentissage **du** numérique et **avec** le numérique. Une action est mise en place pour pallier le manque de matériel, connexion et ressources dans le **1er degré**. Les crédits du plan de relance vont consacrer un budget qui passe par un formulaire de candidature en démarche simplifiée afin d'équiper les écoles volontaires. Des **kits d'hybridation** sont aussi financés pour les lycées (financements prévus pour arriver en avril).
- Dans la 5ème thématique :
il s'agit de favoriser le développement d'un **numérique responsable** (notamment **souverain**) et **durable**. Cela passe par l'**innovation**. Les challenges d'innovation consistent à demander aux administrations opérateurs et collectivités quels sont leurs **besoins**, et d'aller chercher sur le marché des entreprises pour développer les solutions avec des financements incitatifs.

► [Voir les 40 propositions issues des États généraux du numérique pour l'éducation](#) ↗

● Débat 2 : Low tech et sobriété numérique en éducation (50 mn)

Comment limiter l'**impact environnemental** des infrastructures, des matériels et ressources numériques produits et utilisés dans un cadre professionnel, et éduquer à un **comportement** responsable ?

► [Résumé du débat](#) ↗

● Conclusion : une culture professionnelle commune

Jean-Marc Merriaux, directeur du numérique pour l'éducation au ministère de l'Éducation nationale :

*Il faut avancer en **collectifs**.*

*C'est une **question culturelle**, nous portons la question des libertés individuelles et voulons offrir le cadre de confiance qui permet de bien utiliser les données d'éducation.*

***SNT**, la certification des compétences des élèves et des enseignants avec **Pix** sont des manières de porter cette voix. La plateforme de formation des enseignants **M@gistère** est un commun qui construit une culture professionnelle commune.*

*Nous avons intégré le programme **GaiaX (Cloud souverain européen)** ↗.*

La pandémie nous a obligés à nous réinterroger, c'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place des États Généraux du numérique, pour mener ensemble une réflexion, en associant la recherche. In FINE en est la prolongation.

(1) États Généraux du numérique pour l'Education

(2) États Généraux du numérique pour l'Education



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.